



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur la 2ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune,

du lundi 27 novembre 2017 à 9h00 au jeudi 21 décembre 2017 à 17h00.

M. Marc CHOUCAVY, consultant retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur
par M. le Président du tribunal administratif de Toulouse ;

Où consulter les pièces ?	Où transmettre ses observations et propositions ?
À la mairie de Bonrepos-Riquet aux jours et heures habituelles d'ouverture Tél. : 05.61.35.68.90 En format papier ou informatique Un poste informatique sera mis à disposition du public	Sur le registre papier à la mairie de Bonrepos-Riquet
Sur internet : http:// www.bonrepos-riquet.fr	Par écrit : à M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie 1, place Pierre-Paul Riquet 31590 Bonrepos-Riquet
	Par courriel : bonreposriquet.modplu2017@gmail.com

Toute observation ou proposition, tout courrier, courriel ou documents réceptionnés après le 21 décembre 2017 à 17h00 ne pourra pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Bonrepos-Riquet :

- **le lundi 27 novembre de 9h00 à 12h00**
- **le samedi 09 décembre de 9h00 à 12h00**
- **le jeudi 21 décembre de 14h00 à 17h00**

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Bonrepos-Riquet et à la préfecture de la Haute Garonne pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Il sera également publié sur le site Internet <http://www.bonrepos-riquet.fr>

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Bonrepos-Riquet se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet précité en vue de cette approbation.